



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 39768

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche les intentions du Gouvernement à propos des conclusions à tirer du grand débat sur l'éducation conduit par son prédécesseur.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a confié, le 15 septembre 2003, le soin à la commission du débat national sur l'avenir de l'école d'organiser un grand débat dans toute la France afin de collecter les réflexions et souhaits de nos concitoyens sur la place et le rôle que notre école doit avoir dans les années à venir. Cette première phase s'est achevée le 6 avril dernier, date à laquelle « le Miroir du débat », document synthétisant les informations recueillies, a été remis au ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Depuis lors, la commission travaille à l'élaboration d'un rapport qui, sur les bases du « Miroir du débat », se doit de proposer des évolutions de notre système éducatif. Ce rapport sera rendu public à l'automne, et le Gouvernement, fort de ces propositions, présentera un projet de loi sur l'école au premier semestre 2005.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39768

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 2004, page 3569

Réponse publiée le : 24 août 2004, page 6641